

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2021

FORMATION SAGE-FEMME - (N° 4556)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS23

présenté par
Mme Chapelier, rapporteure

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« section »,

le mot :

« classe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à corriger une erreur de terminologie.